

UN VIRTUOSE DE LA CALCULETTE R. DANLOY

Le «chemin de fer», ce n'est pas simplement une histoire de voies et de signaux ou encore de locomotives et de wagons, c'est également, si l'on peut s'exprimer ainsi, une affaire de sous. Cette fois, c'est donc dans un tout autre décor que j'ai passé une journée pour vous décrire une fonction plus «administrative» que celles évoquées précédemment. Elle fait partie de ces fonctions qui sont moins spectaculaires sans doute parce que moins proches du train. Mais, sans paraître très passionnantes, elles revêtent pourtant une grande importance. Ici, il faut aimer les chiffres. On travaille sans faire de bruit et l'on fait face à ses responsabilités sans attirer vraiment l'attention car le monde ferroviaire a également ses coulisses...

Ce matin-là, à huit heures trente, je suis donc reçu par Guy, le receveur de la gare de Libramont. Cette gare, ainsi qu'il me le fait remarquer au cours d'un petit préambule, compte non seulement un service des voyageurs mais aussi un centre routier et un centre d'encodage des wagons. Ce dernier couvre d'ailleurs un immense territoire puisqu'il va jusqu'à Jemeppe-sur-Sambre et même Ottignies, situés respectivement à 107 et 122 km de la «maison-mère»! Le travail ne manque donc pas pour Guy que deux adjoints aident dans sa tâche. L'un s'occupe du service des voyageurs et l'autre est spécialisé dans le domaine des marchandises. Pour être complet, je dois encore ajouter que Libramont comporte quatre dépendances : Bastogne, Virton, Florenville et Neufchâteau, les trois premières n'étant pas spécialement, comme on dit, «la porte à côté». Mais c'est là une caractéristique de la région où l'on est tellement habitué aux longues distances que l'on ne se formalise guère pour quelques kilomètres. Guy s'y rend régulièrement –



R. DANLOY

c'est prévu par le règlement – et il y trouve toujours le même plaisir. Mais aujourd'hui, nous passons la journée dans son bureau. Il a commencé celle-ci en allant chercher le versement journalier auprès du sous-chef et il s'assure de l'exactitude du compte. Comme cela doit se faire devant un témoin, je tombe évidemment à point nommé. Cette vérification est rondement menée tant il est vrai que Guy se montre un véritable virtuose de la calculette : ses doigts courent avec une adresse et une célérité incroyables sur les touches, comme s'il jouait du piano! Il inscrit ensuite le versement dans un livre de caisse. L'argent et les chèques sont

placés dans un coffre-fort en attendant que la banque vienne en prendre livraison. Il épluche alors le compte-chèque postal afin de voir si les versements émanant des diverses gares de la zone, de même que les paiements des irrégularités et les sommes dues par des clients, sont bien parvenus sur le compte... Après avoir dépouillé le courrier – ce qui lui fait dire qu'avant tout, dans son métier, il importe d'être ordonné –, il s'occupe du cas d'un «mauvais payeur» auquel un envoi recommandé a déjà été expédié. Comme il s'agit d'un récidiviste, il adresse une note au centre routier afin que celui-ci n'accepte plus de chèques émis par ce client qui, s'il ne s'exécute pas,

recevra alors la visite de l'officier de police alerté par Guy. Eh oui : pardonnez-moi l'expression, mais le chèque sans provision est plutôt... monnaie courante et chaque mois en apporte son lot.

Guy a également la charge de son tableau de service, de ceux de ses adjoints, des agents du guichet, du service général et du centre d'encodage. En tout, dix-huit personnes pour lesquelles il essaie d'arranger au mieux les choses, en veillant bien sûr à l'intérêt du service en premier lieu mais en s'efforçant aussi de respecter au maximum les desiderata de chacun. Pour l'instant, il vérifie que toutes les prestations sont bien prévues pour le lendemain. Après un petit coup d'œil à son agenda pour être certain qu'il n'y figure rien de spécial, il s'empare de l'imposant paquet de nouveaux règlements commerciaux qu'il vient de recevoir et entreprend leur distribution auprès des services intéressés. Au préalable, il téléphone à Virton pour s'informer si cette gare a bien reçu les siens. Pour les autres dépendances, il remplit un formulaire D 24 qui est un accusé de réception accompagnant chaque envoi. Au terme d'un bref entretien avec son adjoint du service des marchandises durant lequel ils ont discuté d'une nouvelle disposition réglementaire, notre ami ouvre les coffrets navettes qu'ont expédiés les gares de la zone et y prélève les documents qui lui sont adressés.

Il complète ensuite le livre d'ordres du guichet en y ajoutant, si besoin est, une petite note explicative qui accompagnera une nouvelle instruction et facilitera ainsi la tâche des guichetiers.

Guy se multiplie aussi en coups de téléphone, notamment avec les services du barémage. En effet, il a reçu des chèques-circulaires à Libramont tandis que les listes sont à Arlon et vice-versa.

Comme des agents de l'Infrastructure et du Transport sont concernés, il faut donc se mettre en rapport avec deux bureaux différents pour régler le problème.

Le temps de vérifier tous les encaissements et quittances émanant des gares pour être sûr que tout a été porté en compte et, par conséquent, que ces sommes dues sont bien rentrées dans les caisses de la SNCB, et il est déjà midi!

Après le casse-croûte, Guy rédige une note sur l'encodage des wagons à l'intention de toutes les gares traitant les charges complètes. Un agent téléphone pour annoncer qu'il est malade. Il faut rappeler quelqu'un d'autre pour assurer la continuité du service, ce qui n'est jamais agréable, nous confie-t-il. Il contacte quelqu'un qui accepte sans hésiter. Voilà donc la question résolue! Guy s'attarde quelque peu sur le compte pour ordre dont les écritures doivent être scrupuleusement correctes. Le receveur joue à cet égard un rôle préventif.

Il passe un coup de fil à la banque pour se renseigner au sujet d'un second «mauvais payeur». Il s'agit de savoir si son compte est désormais approvisionné. Puis, il établit un relevé qui informera les services des Finances à Bruxelles.

Mais, au guichet, l'heure de la relève a sonné et le préposé de la pause matinale remet sa caisse journalière et son versement à Guy qui récapitule le tout. Mon compagnon fait ensuite sa propre caisse tandis que la fin de la journée se profile tout doucement à l'horizon.

Cependant, il est dit que celle-ci ne se terminera pas sans anicroche. Le banquier apporte un chèque... sans provision, évidemment! Guy téléphone sans tarder au client. Ce dernier jure ses grands dieux que son compte sera alimenté dès le lundi. Et, après avoir raccroché, Guy, résigné, commente : «On fera



semblant de le croire. En attendant, je vais tout de même préparer un recommandé!» Eh oui, comme on le voit, c'est bien plus difficile de récupérer son argent que de tracer un itinéraire lorsque l'on perd le contrôle d'un aiguillage! Mais l'heure tourne et, bientôt, je vais devoir quitter mon hôte. Avant de s'en aller pour un week-end un peu plus long que de coutume, celui-ci n'oublie pas de prendre ses dispositions en vue de la sécurité des fonds puis il jette encore un coup d'oeil à une nouvelle réglementation qu'il faudra bientôt appliquer... □



PHOTOS R. DANLOY